

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE



COMMUNE D'AY-SUR-MOSELLE



PLAN LOCAL D'URBANISME



5.g. Éléments de paysage à protéger

ÉLÉMENTS DE PAYSAGE À PROTÉGER

Dix éléments du paysage ou du patrimoine local sont repérés sur les plans de zonage du Plan Local d'Urbanisme en tant qu'éléments à protéger. Ils sont **soumis à des prescriptions particulières** (cf. article L.123-1-7 du Code de l'Urbanisme).

1 Croix de chemin dite "Croix de la Peste"

Localisation : au croisement de la rue du Stade et de la rue des Briguelles

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 11 de la zone Ua du règlement du P.L.U.



2 Croix de chemin

Localisation : rue de Thionville

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 11 de la zone Ua du règlement du P.L.U.

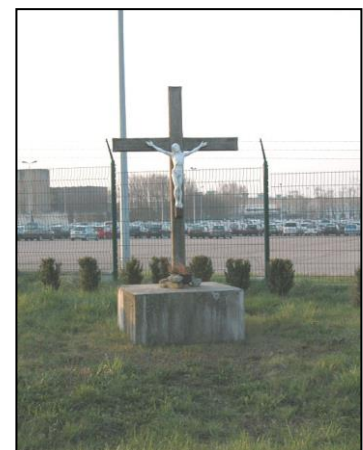


3 Croix de chemin

Localisation : au bord de la R.D.55 en direction de Trémery, au niveau du giratoire avec la R.D.1, à l'Est du village

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 11 de la zone Ux du règlement du P.L.U.



4 Croix de chemin

Localisation : au bord du chemin rural desservant la station d'épuration, au Sud-Ouest du village

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 11 de la zone A du règlement du P.L.U.



5 Ancien puits de la brasserie

Localisation : sur le plateau sportif, à l'Ouest du village

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 11 de la zone Ue du règlement du P.L.U.



6 Dépendance de l'ancienne brasserie

Localisation : à l'arrière de la rue de la Brasserie (2nde ligne de constructions)

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 11 de la zone Ua du règlement du P.L.U.



7 Ancien moulin

Localisation : lieu-dit "au Moulin", en rive droite de la Moselle

Intérêt : préservation du patrimoine local

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 11 de la zone N du règlement du P.L.U.



8 Ripisylve

Localisation : berges du ruisseau des Prés Berteau

Intérêt : paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 13 de la zone N du règlement du P.L.U.

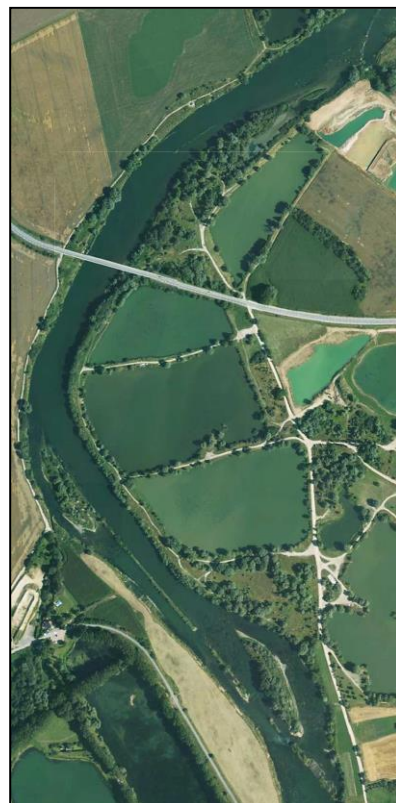


9 Ripisylve

Localisation : berges de la rive droite de la Moselle

Intérêt : paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 13 de la zone N du règlement du P.L.U.



10 Ripisylve

Localisation : berges du ruisseau dit de Grauffe, au Nord du village

Intérêt : paysager, écologique et biologique

Prescriptions particulières : inscrites à l'article 13 des zones A et N du règlement du P.L.U.

